

**Prestations
Inter
Ministérielles**



Intérieur

**Administratifs
Techniques
Spécialisés**

L'UNSA-Fonction publique a écrit à la Ministre de la fonction publique pour demander la revalorisation des PIM au 1er janvier 2016.

Taux 2015	
RESTAURATION	
➤ Prestation repas	1,22 €
AIDE A LA FAMILLE	
➤ Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant	22,71 €
SUBVENTIONS POUR SÉJOURS D'ENFANTS	
<i>En colonies de vacances</i>	
➤ enfants de moins de 13 ans	7,29 €
➤ enfants de 13 à 18 ans	11,04 €
<i>En centres de loisirs sans hébergement</i>	
➤ journée complète	5,26 €
➤ demi-journée	2,65 €
<i>En maisons familiales de vacances et gîtes</i>	
➤ séjours en pension complète	7,67 €
➤ autre formule	7,29 €
<i>Séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif</i>	
➤ forfait pour 21 jours ou plus	75,57 €
➤ pour les séjours d'une durée inférieure, par jour	3,59 €
<i>Séjours linguistiques</i>	
➤ enfants de moins de 13 ans	7,29 €
➤ enfants de 13 à 18 ans	11,04 €
ENFANTS HANDICAPÉS	
➤ Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (montant mensuel)	158,89 €
➤ Allocation pour les jeunes adultes handicapés poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans : versement mensuel au taux de 30% de la base mensuelle de calcul des prestations familiales.	
➤ Séjours en centres de vacances spécialisés (par	20,80 €